

L'Office dirige également un programme de formation scolaire et professionnelle que le gouvernement canadien juge essentiel au maintien de la paix dans la région et à la réalisation de l'objectif ultime, la réintégration des réfugiés. Depuis quelques années, cependant, l'UNRWA fait face à de très graves difficultés financières dues à la hausse du coût de la vie et à la demande croissante de services de secours, de santé et d'éducation dans les pays où il œuvre, à l'instabilité qui règne au Liban, où l'Office a son siège, et à la nette insuffisance des contributions reçues face aux besoins à satisfaire. Acculé à manquer à ses obligations, l'Office a lancé en 1976 un appel d'urgence auquel le Canada a répondu par une contribution spéciale de 300 000 \$*. La contribution ordinaire du Canada en 1978 s'est chiffrée à 4 350 000 millions de dollars**. Depuis la création de l'UNRWA, en 1949, le Canada a versé à cet organisme plus de 54 millions de dollars* en espèces, se classant ainsi au quatrième rang des bailleurs de fonds.

Le *Programme des Nations Unies pour l'environnement* (PNUE) a été créé au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972. Les services chargés de le réaliser orientent, supervisent et coordonnent les programmes de protection de l'environnement mis en œuvre par l'ONU, surveillent en permanence l'environnement mondial pour y déceler les problèmes d'importance internationale et les porter à l'attention des gouvernements, et encouragent la collecte des

données d'information sur l'environnement. Un fonds bénévole a par ailleurs été institué pour financer les programmes de protection de l'environnement et pour inciter les institutions et les organismes à accorder une attention particulière aux incidences écologiques de leurs activités. Depuis cinq ans que ce fonds existe (1972-1977), le Canada y a versé entre 5 et 7.5 millions de dollars*.

L'*Institut de formation et de recherche des Nations Unies* (UNITAR) a été créé en décembre 1963 et a commencé à fonctionner en 1966. Il administre un certain nombre de programmes de formation visant à préparer des particuliers, provenant pour la plupart de pays en développement, à œuvrer au sein d'organisations internationales. Il organise aussi des rencontres, officielles ou non, en vue d'encourager les échanges d'opinions et d'idées entre savants, diplomates et fonctionnaires nationaux. Il organise en ce moment une grande conférence multilatérale sur l'avenir des sources d'énergie, qui doit se tenir à Montréal vers la fin de 1979. Il effectue en outre des études spéciales sur des sujets tels que les problèmes et le statut des États et des territoires de très petite superficie. En 1978, le budget de l'UNITAR était d'environ 2.2 millions de dollars**, la quote-part du Canada s'élevant à 80 000 \$*.

Outre qu'ils contribuent à des programmes indépendants des Nations Unies, bien souvent les États membres versent volontairement des contributions importantes à des fonds spéciaux destinés à répondre à des besoins urgents se posant à l'échelle mondiale, régionale ou locale. Ces fonds diffèrent